

LES TAPISSIERS HAUTELISSEURS D'ENGHIEN

à l'étranger.

Malgré le tort considérable que les troubles religieux du XVI^e siècle avaient causé au métier des tapissiers de haute-lice, en forçant bon nombre d'ouvriers à quitter Enghien, cette industrie y était encore importante au commencement du XVII^e siècle. Le talent et les aptitudes des artisans enghiennois pour cette fabrication étaient justement appréciées : ce que prouvent d'ailleurs d'une manière évidente les efforts des princes étrangers et des villes pour attirer les industriels de cette corporation. L'émigration des ouvriers acheva l'œuvre de désorganisation et finit par amener l'extinction de ce métier jadis si florissant.

Henri IV, roi de France, avait enrôlé des artisans d'Enghien pour fonder la manufacture des Gobelins. En 1604, l'Electeur Maximilien de Bavière avait engagé Jean Van der Biest, tapissier enghiennois à venir habiter Munich avec trois ou quatre compagnons. Il était encore dans son service en 1615.

Un autre tapissier d'Enghien, Jean Zeghers s'en fut mourir à l'hôpital de Maincy près de Melun, en 1660. Il était allé travailler avec d'autres ouvriers de nos contrées dans la manufacture de tapissiers qu'avait établie le surintendant Nicolas Foucquet à son château de Vaux-le-Vicomte.

Plusieurs tapissiers d'Enghien allèrent se fixer à Bruxelles où cette industrie prospérait. Alex. Pinchart cite les noms de trois d'entre eux qui achetèrent le droit de bourgeoisie dans la capitale ; ce sont : Georges Leemans, en 1638 ; Jean Bauwens, en 1643 ; Philippe Ost, en 1644. Ils ne furent pas les seuls.

La ville de Tournai eut recours à un artisan enghiennois en 1671 pour reconstituer sa fabrication de tapisserie. Nous devons à un chercheur zélé, M. Amaury de la Grange, les documents suivants :

A la réunion des consaux de Tournai du 18 mars 1671, « le sieur conseiller de la Hamayde at représenté que messieurs les prévost et juréz avoient, soubz le bon plaisir de la compagnie, traicté avec Jean Oedins, maistre tapissier demeurant en la ville d'Enghien, pour l'attirer en cette ville à dessein d'y establir le mestier de tapisserie, et luy avoient offert à ces fins cent pattagons annuellement, pour le terme de six ans, et cinquante florins une fois, pour partie de ses frais du transport de ses meubles, à condition d'amener avec soy huit ouvriers, et aux autres conditions minutées dans un acte à passer avec ledit Oedins pour ce dressé.

« Et comme c'estoit un moyen d'introduire cette manufacture en cette ville, il croyoit qu'on embrasseroit cette occasion qui estoit si avantageuse et utile au bien d'icelle.

« On est d'assens d'aggréer ledit accommodement et convention, autorisant le procureur d'en passer acte (1). »

M. de la Grange n'a pu découvrir aucune trace de la convention passée entre Jean Oedins et le magistrat de Tournai. Mais les articles suivants qu'il a retrouvés dans les comptes généraux de cette ville prouvent que cet artisan vint se fixer à Tournai et y exerça son industrie.

(1) Registre des consaux de Tournai, n° 320. Archives de la ville de Tournai.

Le compte de l'année 1671-1672 contient les articles suivants :

« A Jean Oedins, maistre tapisseur, a esté accordé à bon compte de la chambre de tapisserie qu'il s'est emprins de faire pour establir la manufacture de tapisserie en cette ville et à rembourser à la vente d'icelle, at esté payé par ordonnance la somme de 250 florins. »

« Audit Jean Oedins at encore esté accordé en l'advancement de la chambre de tapisserie qu'il s'est emprins de faire pour establir ladite manufacture, a esté payé 150 florins. »

« Audit Jean Oedins at esté accordé en advancement de la chambre de tapisserie qu'il at emprins de faire pour establir ladite manufacture en cette ville, a esté payé 140 florins. »

Voilà donc trois chambres de tapisserie exécutées et subventionnées dans le cours d'une seule année.

L'année suivante, 1672-73, la ville alloua encore à Oedins, dans les mêmes termes que précédemment, la somme de 568 florins.

A partir de l'année suivante, 1673-74, le compte général fournit la mention d'une pension payée à l'artiste enghiennois : « A Jean Oedins, maistre tapisseur en cette ville, pour la troisième année de six de sa pension à luy accordée à charge de cette ville afin d'introduire la manufacture de la tapisserie en ladite ville, ladite année escheue le 11^e avril 1674, a esté payée la somme de 240 florins. »

Cette pension fut acquittée jusqu'en 1677.

Au compte de cette année, 1676-77, on trouve en outre ce paiement : « Audit Jean Oedins, pour une chambre de tapisserie qu'il a vendue en cette ville, a esté payé par ordonnance la somme de 940 florins. »

Après cette date il n'est plus fait mention de notre artisan.

Le nom d'Oedins se retrouve dans les anciens registres de l'état civil d'Enghien dès 1575. Un Nicolas Oedins eut d'Anne N. une fille Marie, née le 25 septembre 1575 et un fils Barthélemi, né le 23 août 1580. Nicolas Oedins mourut le 25 mai 1604.

Un autre Nicolas Oedins épousa le 22 novembre 1615 Anne de Hantchuttere ; de ce mariage naquirent l'année suivante deux jumeaux : Jean et François ; le premier est, selon toute vraisemblance ; l'artiste hautelisseur subventionné dès 1671 par le magistrat de Tournai. Une troisième enfant, nommée Jeanne, fut baptisée le 19 février 1619. Le père de Jean mourut le 10 octobre 1619.

Nous n'avons pas trouvé d'acte de mariage de Jean Oedins, mais on rencontre l'acte de baptême de Jeanne Oedins, fille de Jean et de Gertrude Robyns, le 15 juillet 1646. Il s'agit sans doute de la fille de notre artisan.

Après cette date, les registres de l'état civil d'Enghien ne contiennent plus aucun acte relatif à sa famille.

Ces quelques pages sont une preuve nouvelle de la perfection qu'avaient atteint les ouvriers enghiennois dans la fabrication de tapisserie de haute lice.

ERNEST MATTHIEU.

Janvier 1894.
